

DROIT CIVIL DE LA FAMILLE

Familles recomposées et droits du survivant : savoir liquider pour anticiper

NEW

Les recompositions familiales, de plus en plus nombreuses et multiples dans leurs formes, rendent les règlements successoraux difficiles : les opérations liquidatives sont complexes, notamment en présence de libéralités antérieures.

Cette formation revient sur les principes applicables, grâce à plusieurs cas pratiques, avec pour ambition une parfaite maîtrise de la technique liquidative.

Elle a également pour objectif de proposer des solutions pour anticiper les problèmes liquidatifs : contenu des testaments, donations entre époux ou contrats de mariage.

**OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE**

- Maîtriser les règles du rapport et la réduction
- Savoir imputer les libéralités entre vifs et à cause de mort, notamment au profit du conjoint survivant
- Savoir déterminer les droits des parties dans la masse successorale
- Résolution de cas pratiques
- Propositions de solutions pour une protection efficace du survivant

**APPROCHE PÉDAGOGIQUE**

- Exposé théorique
- Rappel des principes
- Propos illustrés de jurisprudences récentes
- Propositions de solutions pratiques pour anticiper
- Description et analyse
- Mise en situation
- Cas pratiques / Séries d'exemples concrets
- Support visuel

**FORMATEURS**

Sébastien RICHARD et Jonathan RICHERMOZ
Juristes consultants et Animateurs de formation du
CRIDON LYON

**DURÉE**

7h

**PUBLICS**

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Maîtrisant
Expert

OBJECTIF

●●●○ Devenir expert

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en liquidation des successions

**PLUS-VALUE**

- Maîtriser la liquidation civile d'une succession
- Savoir anticiper les problématiques

**CRIDON LYON**

Partenaire expert du notaire

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation

Plan d'intervention

1

LE CONJOINT SURVIVANT

- Comment calculer ses droits légaux en propriété ou en usufruit ?
- L'application du droit viager au logement
- Le traitement des libéralités consenties au conjoint survivant
 - les différentes libéralités à cause de mort : pour une meilleure rédaction
 - le traitement des libéralités : la combinaison des quotités disponibles
- Un outil au service du conjoint survivant : le cantonnement des libéralités
- L'autre modalité de protection : préciputs et attributions de communauté
 - liquidation de la succession en présence d'un avantage matrimonial

2

LE SURVIVANT NON MARIÉ : PARTENAIRE OU CONCUBIN

- Des droits légaux minimes ou inexistant
- Libéralités en usufruit : difficultés liquidatives
- Comment concilier les droits du survivant et ceux des héritiers réservataires